

Collège Camille-Pissarro
4 - 6, avenue Pierre-Semard
94210 La-Varenne-Saint-Hilaire
Saint-Maur-des-Fossés

VOYAGES SCOLAIRES 2022/2023

-

ANNEXE AU CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

LOT 1 : SEJOUR AU SKI DANS LES HAUTES-ALPES

CALENDRIER :

Date prévisionnelle du départ: dimanche 29 janvier 2023 à 06h00 du collège (arrivée vers 16h)
Date prévisionnelle du retour : vendredi 3 février 2023 à 14h de la station (arrivée vers 23h au collège)

TRANSPORT :

Transport aller/retour en car depuis le collège Camille-Pissarro
Transport en autocar équipé de ceintures de sécurité.
Le Titulaire s'engage à mettre en place les moyens nécessaires permettant d'assurer le transport en tenant compte des réglementations en vigueur concernant la sécurité des passagers et les temps de conduite des chauffeurs.

LIEU DU SEJOUR :

Hébergement localisé dans les départements des Hautes-Alpes
Le Titulaire s'engage à proposer un hébergement conforme à la réglementation en vigueur concernant la sécurité incendie des établissements recevant du public et à présenter, sur demande du collège, les éléments permettant d'en apprécier la régularité.

DOMAINE SKIABLE :

Longueur minimum du domaine skiable : 80 km de pistes
Altitude minimum du point culminant : 2 500 m
Dénivelé minimum : 1 000 m

EFFECTIFS :

Élèves de classes de 5^{ème} :
Effectifs prévisionnels minimum : 190 participants (élèves et accompagnateurs)
Effectifs prévisionnels maximum : 220 participants (élèves et accompagnateurs)

HEBERGEMENT :

Localisation : l'hébergement devra être situé à moins de 200 mètres des pistes de ski (regroupement ESF)
Altitude minimale : 1 500 m
Hébergement en pension complète 5 jours du dimanche soir (dîner) au vendredi soir (repas froid à emporter dans le car) (départ le vendredi après le repas du midi)
Repas d'arrivée inclus et goûters
Chambres équipées de préférence chacune de WC et de douches séparées
Un espace détente

ACTIVITES SPORTIVES :

Forfait remontées mécaniques 5 jours

Collège Camille-Pissarro
4 - 6, avenue Pierre-Semard
94210 La-Varenne-Saint-Hilaire
Saint-Maur-des-Fossés

Location du matériel de ski alpin et de casques 5 jours

Encadrement en école de ski : 1 moniteur ESF pour 12 élèves maximum, 18h30 de cours de ski répartis de la manière suivante : 2h30 chaque matin et 2h les lundi, mardi et jeudi après-midi

ACTIVITES CULTURELLES :

Une animation pendant la semaine (ex: soirée dansante)

ASSURANCE :

En option, le candidat pourra proposer, en dehors du prix forfaitaire, une assurance annulation individuelle pour les élèves ainsi qu'une assurance annulation collective.